



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MRC de La Haute-Côte-Nord investit dans le développement régional.

Les Escoumins, le 1^{er} juillet 2021. – En séance extraordinaire hier, le conseil des maires de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté une série de résolutions portant, entre autres, sur le développement régional.

- **Entente sectorielle visant l'attraction et l'établissement durable en Côte-Nord**

Le conseil de la MRC a autorisé M^{me} Micheline Anctil, préfet, à signer l'*Entente sectorielle visant l'attraction et l'établissement durable en Côte-Nord*. Ainsi, la MRC contribuera financièrement à la mise en œuvre de cette entente en y affectant une somme pouvant atteindre 92 500 \$, soit de 18 500 \$ par an sur une période de cinq ans. L'objectif visé est d'améliorer l'attractivité de nos régions et de développer des outils pour faciliter le recrutement de main-d'œuvre, et ce, pour l'ensemble des secteurs d'activités privés et publics de la Côte-Nord.

- **Développement culturel**

Dans le cadre de la *Politique d'acquisition d'œuvres d'art* de la MRC, le conseil a procédé à l'acquisition de cinq œuvres d'art. Un dévoilement public, en présence des artistes, aura lieu à l'automne 2021 en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur à ce moment-là.

- **Plus de 100 000 \$ en aide à des projets**

De l'aide financière totalisant plus de 100 000 \$, a été accordée à des entreprises pour la réalisation de projets communautaires et commerciaux. Un soutien important a été accordé à la microbrasserie « *La Chasse gardée* ». L'aide provient de divers fonds et programmes du Service de développement économique de la MRC.

L'enregistrement des séances du conseil est disponible sur le site Internet de la MRC (www.mrchcn.qc.ca) et sur les ondes de TVR7. Les procès-verbaux peuvent également être consultés sur le site Internet de la MRC.

– 30 –

Source : Paul Langlois, directeur général

Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 207

directeurgeneral@mrchcn.qc.ca